

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ D'AFFAIRES MONDIALES CANADA

aux recommandations formulées dans l'audit Prévenir la corruption dans les services d'immigration et de contrôle aux frontières des Rapports de l'automne 2016 du vérificateur général du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
3.107	Affaires mondiales Canada devrait veiller à ce que les employés recrutés sur place dans le cadre du programme de visas d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada suivent la formation obligatoire sur les valeurs et l'éthique d'Affaires mondiales Canada.	Recommandation acceptée. Affaires mondiales Canada reconnaît l'importance d'assurer que le personnel recruté sur place travaillant au sein du programme de visa d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada termine le cours obligatoire sur les valeurs et l'éthique d'Affaires mondiales Canada. Des mesures supplémentaires seront entreprises à cet effet afin de communiquer cette exigence au personnel et de surveiller le taux d'achèvement du cours. Les activités liées à cette recommandation seront terminées d'ici septembre 2017.	L'exigence obligatoire de prendre le cours en valeurs et d'éthique est clairement communiquée aux employés recrutés sur place et les taux de réussite sont fidèlement et efficacement surveillés ce qui entraîne une plus grande sensibilisation et le respect du Code de valeurs et d'éthique.	septembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des messages trimestriels seront envoyés à tous les employés afin de leur rappeler qu'ils doivent suivre la formation obligatoire, y compris le cours sur les valeurs et l'éthique. Ce message sera également envoyé aux coordonnateurs de l'apprentissage des missions. <i>juillet 2017</i> ▪ La lettre d'offre d'emploi pour le personnel recruté sur place indique que ce dernier doit lire le Code de valeurs et d'éthique et s'y conformer. Ces lettres sont en cours de modification pour mettre en évidence la formation obligatoire qui doit être suivie, y compris le cours d'AMC sur les valeurs et l'éthique. <i>septembre 2017</i> ▪ Affaires mondiales Canada rédigera des rapports de formation mensuels sur la formation obligatoire et effectuera un suivi auprès des employés qui n'auront pas terminé la formation et de leurs gestionnaires. <i>juillet 2017</i> 	<p>Francis Trudel, Sous-ministre adjoint, Secteur Ressources humaines 343-203-2009</p> <p>Dan Danagher, Sous-ministre adjoint, Secteur Plateforme internationale 343-203-1484</p> <p>Francis Trudel, Sous-ministre adjoint, Secteur Ressources humaines 343-203-2009</p>	